



2017

Rapport de gestion

Transparency
International
Suisse

Table des matières

Avant-propos du président	5
Nos thèmes	7
Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe	8
Activités en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé en général	15
Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying	19
Alerte éthique	23
Lutte contre la corruption dans les marchés publics	24
Lutte contre la corruption dans la coopération au développement	26
Lutte contre la corruption dans le sport	29
Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique	31
Relations publiques et publications	33
Service d'information	34
Publications	36
Manifestations	39
TI Suisse interne	40
Membres	41
Assemblée générale	43
Comité	44
Conseil consultatif	45
Bureau et organe de révision	46
Comptes annuels	47

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch
www.transparency.ch

© Transparency International Suisse
Avril 2018

Transparency International Suisse (TI) Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de TI Suisse sont les suivants :

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position publiques sur l'actualité

Avant-propos du président

Chers membres,

En Suisse, il est rare que de grandes affaires de corruption défraient la chronique et ce phénomène se manifeste davantage sous la forme du copinage, cet échange de bons procédés favorisé par la petite taille du pays, par les rapports souvent étroits qui lient les élus et les chefs d'entreprise et par le système de milice. En général, la population suisse n'est guère sensible aux conflits d'intérêts, qui passent inaperçus en tant que tels.

Un problème grave se pose en lien avec les intérêts personnels des parlementaires, dont un bon nombre sont, tout bien considéré, des lobbyistes. Le registre existant des intérêts des députés ne suffit pas à garantir leur intégrité, car personne ne vérifie si ses données sont complètes et fidèles à la vérité. Ce registre reste par ailleurs muet sur les indemnités que les membres du parlement ont perçues pour les activités qu'ils réalisent. Par ailleurs, il n'est pas obligatoire de publier les intérêts personnels avant d'intervenir ou de voter au Parlement.

Réalisé dans le cadre du dernier Baromètre mondial de la corruption, un sondage représentatif de TI montre que deux tiers des Suisses et Suissesses estiment que les particuliers fortunés

ont une emprise excessive sur la vie politique. La Suisse doit donc légiférer pour garantir la transparence du lobbying et du financement de la vie politique. De surcroît, le Parlement ne dispose ni d'un code éthique, ni de règles de déontologie formelles pour ses membres, qui seraient fort utiles en l'occurrence. Pour cette raison, TI Suisse s'emploiera, durant la campagne de votation sur l'initiative sur la transparence, à expliquer l'enjeu du vote aux citoyens et aux citoyennes.

Le présent rapport de gestion vous montre les activités et les comptes de TI Suisse en 2017. Durant l'année entamée, le comité et le bureau continueront à ne ménager aucun effort pour poursuivre rigoureusement les mesures mises en œuvre afin de renforcer le bureau, de sorte que nous puissions avoir davantage d'impact et augmenter notre notoriété en Suisse.

En espérant pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, je vous remercie sincèrement de votre fidélité.

Éric Martin

Président

A handwritten signature in black ink, reading "Eric Martin". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Nos thèmes

Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe

La Suisse reste régulièrement impliquée dans des affaires internationales de corruption, car il est encore trop facile d'introduire clandestinement en Suisse des avoirs provenant de la corruption et d'autres actes illicites. Ce sont en particulier le secteur des finances et celui des biens de luxe qui sont vulnérables à ces pratiques. Le dispositif antiblanchissement suisse est ainsi mis à contribution. Pour cette raison, l'une des priorités de TI Suisse durant l'année sous revue a été de combattre la corruption dans ces domaines. TI Suisse a suivi l'actualité de près, a pris position sur les derniers événements et a réalisé des échanges tant avec les autorités qu'avec les représentants des secteurs concernés. Par ailleurs, son directeur a tenu un discours lors de la Journée Devoir de diligence Suisse 2017 à Zurich et son président a participé à diverses manifestations internationales sur ce sujet.

Rapport sur les risques de blanchiment d'argent dans le secteur immobilier suisse

Le 26 octobre 2017, TI Suisse a publié le rapport «Voie royale pour l'argent sale: les failles du dispositif antiblanchiment dans l'immobilier suisse» sur les risques de blanchiment dans le secteur immobilier et l'a complété par un document présentant quatre cas dans lesquels des personnes sont soupçonnées d'avoir acquis des biens immobiliers suisses au moyen de fonds d'origine illégale.

Ce rapport montre que le dispositif antiblanchiment suisse comporte d'importantes failles qui permettent à des personnes d'utiliser de l'argent d'origine illégale pour acquérir des biens immobiliers. Le secteur immobilier suisse est ainsi particulièrement attrayant pour les personnes qui cherchent à blanchir de l'argent : non seulement en raison de la stabilité de la Suisse et de son attrait comme lieu de résidence et de villégiature, mais aussi en raison des failles majeures de son dispositif antiblanchiment. Après avoir passé en revue les plus grands risques posés par le marché immobilier suisse, le rapport présente les mesures susceptibles de supprimer ces failles.

TI Suisse y formule les demandes suivantes afin d'améliorer la situation: il faut étendre aux principaux acteurs du secteur immobilier le champ d'application actuel de la loi sur le blanchiment d'argent, trop restreint, et durcir la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (lex Koller). Par ailleurs, il est impératif d'améliorer la qualité et la

transparence des données du registre foncier. À l'instar des efforts consentis dans la finance, tout doit en effet être mis en œuvre pour prévenir ou sanctionner systématiquement le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier.

TI Suisse a activé ses contacts avec les médias pour maximiser la diffusion du rapport, qui a été abondamment repris dans toutes les régions de Suisse, à la radio, sur la presse écrite et dans les journaux en ligne.

Rapport sur l'accessibilité des données sur la lutte contre le blanchiment d'argent

Le secrétariat central et douze sections nationales de TI, dont la Suisse, ont comparé l'accessibilité des données nationales sur la lutte contre la corruption. Publié le 15 février 2017, le rapport «Top Secret: Countries Keep Financial Crime Fighting Data to Themselves» a étudié douze puissances financières internationales afin de déterminer dans quelle mesure les faits et chiffres relatifs à la mise en œuvre du dispositif national contre le blanchiment d'argent sont accessibles au public. Le bilan est décevant: le tiers seulement des 20 indicateurs examinés est entièrement accessible au public, sans compter que la plus grande partie de ces informations proviennent de deux sources uniquement: les bureaux nationaux de communication en matière de blanchiment d'argent et les rapports du Groupe d'action financière (GAFI). Si la Suisse se situe certes au-dessus de la

moyenne des pays étudiés, des progrès restent cependant à faire dans notre pays aussi : c'est en particulier dans les domaines de la coopération internationale et de la surveillance que la publication des données présente des carences. Il manque par ailleurs en Suisse un registre public des ayants droit économiques.

TI Suisse a envoyé un communiqué aux médias à l'occasion de la parution du rapport et demandé aux autorités de publier chaque année la totalité des données relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Table ronde «De l'argent sale dans l'immobilier suisse ?»

Pour clore son assemblée générale du 15 mai 2017, TI Suisse a organisé la table ronde «De l'argent sale dans l'immobilier suisse ?» animée par son président Éric Martin. Les quatre expert-e-s qui ont abordé les failles que présente le dispositif antiblanchiment dans le secteur immobilier suisse ont axé le débat sur le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent, sur la transparence du registre foncier et sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (lex Koller).

Consultation relative à la révision de la lex Koller

La consultation relative à la révision de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE, aussi appelée lex Koller) s'est achevée le 30 juin 2017. Dans sa prise de position, TI Suisse a salué les propositions de modification qui ont pour but d'accroître la sécurité juridique et de prévenir les transactions qui contournent la loi. Néanmoins, elle a déploré que le projet de révision ne contienne pas de dispositions qui préviennent le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier. En conséquence, elle a demandé que les autorités chargées d'appliquer la LFAIE soient obligées non seulement d'établir si des étrangers ou des valeurs patrimoniales étrangères interviennent dans une transaction immobilière, mais aussi de s'assurer que ces valeurs patrimoniales ont une origine légale. La loi devrait ainsi les contraindre à établir, avec tout le soin que demandent les circonstances, l'identité de l'ayant droit économique. Par ailleurs, il faudrait à nouveau assujettir de façon générale l'acquisition d'immeubles servant d'établissement stables au régime d'autorisation.

Audition au sujet de la révision partielle de l'ordonnance sur le blanchiment d'argent de la FINMA

La FINMA, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, prévoit de revoir son ordonnance sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA). Le projet de révision contient des mesures qui découlent du dernier rapport sur la Suisse élaboré par le Groupe d'action financière (GAFI). La FINMA propose ainsi d'introduire l'obligation pour les intermédiaires financiers de vérifier les indications fournies sur l'ayant droit économique et de mettre régulièrement à jour les informations sur les clients. Elle a mené une audition sur ce projet de révision jusqu'au 16 octobre 2017. Dans la prise de position qu'elle a présentée à cette occasion, TI Suisse a salué l'orientation des modifications proposées, non sans exiger des mesures plus contraignantes.

Consultation relative à la révision partielle de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement

La consultation relative à la révision partielle de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) a pris fin le 16 novembre 2017. Le projet de modification prévoit de supprimer le délai d'échange de 20 ans des billets rappelés à partir de la sixième série. Dans sa prise de position, TI Suisse rejette cette proposition, car elle favoriserait la corruption et d'autres activités illégales.

Effets des «Paradise Papers»

Le 5 novembre 2017, le réseau de journalistes International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ) publiait les «Paradise Papers», dévoilant les systèmes offshore complexes utilisés pour camoufler des avoirs. Il s'est avéré que des acteurs suisses sont aussi impliqués dans tout scandale international de corruption majeur, comme c'était déjà le cas pour les «Panama Papers». En l'espèce, ce sont notamment des négociants helvétiques en matières premières qui ont trempé dans ces pratiques. TI Suisse s'est exprimée sur ce scandale dans les médias et a demandé le renforcement des devoirs de diligence, de la transparence et des mesures de surveillance.

Gel des avoirs Moubarak

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral, TI Suisse et d'autres organisations lui ont demandé de ne pas débloquer les avoirs du clan de l'ancien président de l'Égypte Hosni Moubarak, gelés à la suite du Printemps arabe. Voir ci-dessous (Lutte contre la corruption dans la coopération au développement).

Activités en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé en général

La législation pénale en vigueur permet de traduire en justice tant des personnes physiques que des entreprises qui ont corrompu des agents publics et des particuliers, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. En outre, les entreprises coupables d'actes de corruption s'exposent à subir des pertes financières substantielles en raison des sanctions qu'elles encourent, des atteintes à leur réputation et de leur exclusion des marchés publics.

L'évolution de la législation et la prospection de nouveaux marchés contraignent les entreprises suisses à étudier les risques posés par les actes de corruption. Néanmoins, la lutte contre la corruption dans le secteur privé reste un immense chantier : les grandes entreprises doivent ainsi s'assurer que les normes de conformité s'appliquent dans l'ensemble de leur organisation, y compris leurs filiales, agents et partenaires commerciaux. Quant aux petites et moyennes entreprises, elles ne sont malheureu-

sement pas suffisamment conscientes encore de la totalité des risques de corruption ou ignorent les dispositions pénales applicables.

Comme elle l'avait fait lors des années précédentes, TI Suisse a suivi en 2017 l'évolution de la situation, procédé à des échanges avec le secteur privé et les responsables politiques, et pris publiquement position sur les événements. Par ailleurs, des membres du comité et du conseil consultatif ont présenté divers exposés, notamment lors de la conférence annuelle de la European Confederation of Institutes of Internal Auditing, devant la Société suisse des entrepreneurs, à la Haute école zurichoise de sciences appliquées et pour les CFF.

Anti-Corruption Practitioners' Circle

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* réunit deux fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien. Chaque séance comprend deux volets: durant la première partie, qui a un but formatif, TI Suisse invite un ou deux experts qui s'expriment sur un sujet relatif à la conformité. En deuxième

partie, les membres du cercle abordent des cas concrets tirés de leur activité professionnelle.

Lors du colloque du 17 mars 2017, Jean-Pierre Méan, membre du conseil consultatif de TI Suisse, a expliqué les origines et la teneur de la nouvelle norme ISO 37001 «Systèmes de management anti-corruption».

Le 6 octobre 2017, Andrew Law, Chief Integrity Officer & Deputy General Counsel d'ABB, a présenté le programme Intégrité d'ABB et Chris Craddock, directeur de Symfact, le programme de gestion de risques de tiers de Basilea Pharmaceutica, qui utilise à cet effet une plateforme de Symfact, dont il a été fait démonstration.

Examen des pays de l'OCDE en matière de corruption: le tour de la Suisse

En 2017, la Suisse a fait l'objet de la quatrième phase des examens par pays prévus par la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers. Cette phase a mis l'accent sur la poursuite pénale des actes de corruption, sur la détection des affaires de corruption d'agents publics étrangers et sur la responsabilité des entreprises. Une délégation de l'OCDE, comptant des experts du domaine de la corruption, a séjourné à Berne du 19 au 22 septembre 2017. À cette occasion, TI Suisse a pu exposer ses idées lors d'une table ronde.

Brochure du SECO pour les entreprises actives à l'étranger

En 2017, le SECO a publié la troisième édition revue et augmentée de sa brochure «Prévenir la corruption – Conseils aux entreprises suisses actives à l'étranger». Fruit d'une collaboration avec TI Suisse et d'autres organisations, cette brochure aide les entreprises suisses actives à l'étranger à prévenir la corruption.

Initiative pour des multinationales responsables

L'initiative populaire «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement» demande que les entreprises ayant leur siège en Suisse soient tenues de respecter les droits humains et de préserver l'environnement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Le 15 septembre 2017, le Conseil fédéral a adopté son message relatif à l'initiative. S'il reconnaît le bien-fondé des revendications de celle-ci, le Conseil fédéral continue toutefois à privilégier les mesures volontaires et recommande ainsi aux Chambres de la rejeter. TI Suisse est membre de l'association de soutien de l'initiative et appuie la cause que celle-ci défend.

Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying

La qualité de la vie politique a un prix et la défense des intérêts par des lobbies fait partie inhérente du système de milice politique suisse. Des problèmes surgissent toutefois lorsqu'il est impossible de savoir qui finance la vie politique et pour quel montant, et lorsque le lobbying sape les principes démocratiques de prises de décision en permettant à certains acteurs de tirer les ficelles tout en restant dans l'ombre. Il n'existe pas pour l'heure en Suisse de dispositions du droit fédéral qui régiraient la transparence du financement des partis, des campagnes électorales et des campagnes de votation, et les dispositions réglementant le lobbying sont extrêmement rudimentaires. Actuellement, la Suisse est le seul pays d'Europe à faire preuve d'une telle opacité.

En 2017, TI Suisse a poursuivi ses efforts pour exiger une amélioration en la matière, a observé l'évolution de la situation, a entretenu des contacts avec les responsables politiques et éco-

nomiques, et s'est exprimée dans les médias. En outre, son président a assisté à une conférence internationale sur ce sujet et son directeur a rédigé un article sur le manque de transparence dans le lobbying et le financement de la vie politique qui est paru dans la circulaire de novembre 2017 du Comité suisse d'Helsinki pour les droits de l'homme.

Initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique

L'initiative populaire «pour plus de transparence dans le financement de la vie politique» a abouti : le 10 octobre 2017, soit avant l'échéance du délai de recueil des signatures, la coalition interpartis a en effet déposé l'initiative munie de 109 826 signatures valables. Les électeurs et électrices seront ainsi appelés aux urnes pour décider si les partis et les comités doivent publier leurs comptes et déclarer tout don dont le montant dépasse 10 000 francs. TI Suisse a contribué à la rédaction du texte de l'initiative et est par ailleurs membre de l'association de soutien.

Initiatives parlementaires

L'initiative parlementaire Berberat (15.438 «Pour une réglementation destinée à instaurer de la transparence en matière de lobbyisme au Parlement fédéral») demande que la Confédération introduise un régime d'accréditation obligatoire et la tenue d'un registre public des lobbyistes qui demandent accès au parlement. À la fin de la session de printemps, le Conseil des États a de nouveau donné ses suffrages à cette initiative et enjoint une nouvelle fois à sa commission de lui soumettre une proposition de réglementation. TI Suisse salue ce développement et suit avec attention l'évolution des délibérations.

En revanche, le Conseil national a rejeté, durant la session d'hiver, deux initiatives parlementaires demandant davantage de transparence dans la tenue des registres des intérêts des député-e-s, soit l'initiative Keller (15.437 «Registre des intérêts. Distinguer les activités bénévoles des activités rémunérées») et l'initiative Streiff-Feller (14.472 «Liens d'intérêts des parlementaires. Accroître la transparence»). TI Suisse suivra aussi de près la suite donnée à ces interventions parlementaires.

Quatrième rapport d'évaluation du Conseil de l'Europe

Le 15 mars 2017, le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO) a publié son quatrième rapport d'évaluation sur la Suisse, qui met l'accent sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs. Le GRECO estime que les points faibles du système sont à rechercher du côté de pressions subtiles pouvant être exercées sur les acteurs politiques et judiciaires. TI Suisse a été la seule ONG invitée à s'exprimer devant les évaluateurs.

Rapport sur le lobbying en Suisse

En 2017, TI Suisse a œuvré à la préparation d'un rapport concernant la transparence du lobbying en Suisse. Ce rapport aura pour but d'établir l'état des lieux du régime juridique en vigueur en Suisse et de le comparer avec celui des pays membres et des institutions de l'UE. Les résultats du rapport – dont la réalisation et la publication sont prévues pour 2018 – serviront de base à la formulation de recommandations permettant de combler les lacunes constatées.

Alerte éthique

Les lanceurs-euses d'alerte jouent un rôle particulièrement important dans la lutte contre la corruption. Ce n'est en effet que grâce à eux que de nombreuses affaires ont été mises au jour. Toutefois, la législation suisse – et notamment le droit privé – ne les protège toujours pas suffisamment. TI Suisse estime que le législateur doit autoriser les signalements anonymes, renforcer la protection contre le congé et éviter tout obstacle d'ordre administratif qui empêcherait de divulguer les abus. TI Suisse s'est exprimée régulièrement et de façon remarquée dans les médias sur le sujet de l'alerte éthique.

Lutte contre la corruption dans les marchés publics

Plusieurs affaires de corruption qui ont éclaté en Suisse montrent que les marchés publics sont particulièrement vulnérables à la corruption. Pour cette raison, TI Suisse s'engage depuis plusieurs années pour prévenir ce phénomène dans ce domaine. En 2017, notre association a suivi l'évolution de la situation et a régulièrement réagi aux derniers événements dans les médias. Par ailleurs, tant le directeur que des membres du comité et du conseil consultatif ont tenu divers exposés, et notamment dans le cadre du CAS en marchés publics de l'Université de Berne, à l'Europa Institut de l'Université de Zurich, à une séance interne de l'administration du canton de Berne et à une manifestation interne de la ville de Berne. En outre, un membre du conseil consultatif a publié, sur le site de la Société suisse des sciences administratives, un article consacré aux voies de droit dans les marchés publics.

Message concernant la révision totale de la loi sur les marchés publics

Le 15 février 2017, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), dont l'un des principaux objectifs était d'augmenter la transparence. Or, le Conseil fédéral propose maintenant de garder le secret sur la documentation relative aux procédures d'adjudication. TI Suisse a publié un communiqué pour indiquer que cette proposition ouvrirait grand les vannes à la corruption, signalant par ailleurs des améliorations à apporter à d'autres domaines, comme les voies de recours. Elle a pu défendre sa position dans plusieurs articles qui ont occupé une place bien en vue dans les médias.

Lutte contre la corruption dans la coopération au développement

Les organisations actives dans la coopération au développement sont exposées à un risque élevé de corruption, puisque ce fléau représente un énorme problème de société dans beaucoup de pays où elles sont présentes. De plus, la corruption est à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté, omniprésente dans la coopération au développement. La prévention et la lutte contre la corruption dans ce domaine étant particulièrement importante pour la Suisse, TI Suisse a poursuivi l'an passé ses activités de sensibilisation aux risques de corruption à l'intention des organisations actives dans les pays en développement. Par ailleurs, des membres du comité ont tenu plusieurs exposés, notamment dans le cadre d'un atelier de la DDC en Ukraine et dans le cadre d'une séance du CICR.

«NGO Practitioners' Circle»

TI Suisse gère un «NGO Practitioners' Circle» pour les organisations non gouvernementales actives dans la coopération au développement, sur le modèle du «Practitioners' Circle» conçu pour les entreprises. TI Suisse procure ainsi aux responsables projets et conformité de ces organisations un espace de formation et d'échange informel d'expériences. Organisé conjointement avec la fondation ZEWO, le «NGO Practitioners' Circle» du 31 mai 2017 a abordé les mécanismes permettant aux organisations d'utilité publique de préserver leur intégrité ainsi que les nouvelles exigences posées par les 21 normes de bonne gouvernance du ZEWO.

Gel des avoirs Moubarak

Dans le sillage du Printemps arabe, les autorités suisses ont gelé 700 millions de francs appartenant au clan de l'ancien président de l'Égypte, Hosni Moubarak. En dépit de l'ouverture de procédures pénales en Suisse et en Égypte, la confiscation définitive de ces avoirs semble de plus en plus improbable en raison de l'échec des procédures d'entraide judiciaire. Le gel d'un quart des fonds bloqués sur des comptes bancaires suisses a d'ailleurs déjà été levé en décembre 2016. Pour cette raison, TI Suisse et d'autres ONG ont adressé au début décembre 2017 une lettre ouverte au Conseil fédéral pour lui demander de ne pas débloquer le reste des avoirs.

Lutte contre les flux financiers illégaux

Comme nous l'avons indiqué plus haut, TI Suisse lutte contre la corruption dans les secteurs suisses de la finance et des biens de luxe. À cet égard, son but primordial est de prévenir que des avoirs provenant d'actes de corruption et d'autres agissements illicites puissent être introduits clandestinement en Suisse et/ou blanchis grâce aux services d'intermédiaires helvétiques. Étant donné que l'argent provenant d'actes de corruption a pour origine principale les pays en développement, TI Suisse contribue de façon considérable à la coopération au développement en luttant contre les flux financiers illégaux.

Lutte contre la corruption dans le sport

Comme toute autre activité sociale ou économique, le sport est exposé à des risques d'abus et de corruption, des risques dont l'importance va croissant en fonction des enjeux économiques. Signalons aussi que la plupart des grandes fédérations sportives internationales ont leur siège en Suisse et que leurs agissements font presque quotidiennement l'objet d'articles dans les médias. TI Suisse a observé de près l'actualité et a poursuivi ses échanges avec les fédérations sportives en 2017. La corruption ne bafoue pas seulement le principe du fair-play, fondamental dans ce domaine: elle sape aussi la légitimité du sport et porte préjudice à notre société. Il faudrait ainsi adopter des normes légales strictes concernant la gouvernance et la surveillance des fédérations sportives internationales ayant leur siège en Suisse. Par ailleurs, les fédérations sportives nationales doivent elles aussi prendre des mesures pour prévenir la corruption.

Guide pratique à l'usage des fédérations sportives suisses

L'an passé, TI Suisse a élaboré en collaboration avec Swiss Olympic le guide «Corruption dans le sport: prévention et lutte" à l'usage des fédérations sportives suisses. Publié en septembre 2017, ce guide explique la notion de corruption et présente les mesures qu'une fédération peut adopter pour réduire les risques de corruption et les atteintes à son image.

Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique

Le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique est particulièrement concerné par la corruption: l'ensemble de ce système est en effet mû par des incitations fausses (la maximalisation du nombre des actes médicaux, pour l'essentiel) plutôt que par une incitation de qualité (la meilleure santé possible pour les patients). Un véritable changement de mentalité est donc nécessaire pour y juguler la corruption. Il faut ainsi, dans un premier temps, que les principaux acteurs de ce secteur (hôpitaux, médecins, caisses-maladie et industrie pharmaceutique) fassent preuve de la souplesse voulue pour lancer un débat de fond sur leurs «prés carrés». En parallèle, il faut absolument introduire graduellement des améliorations dans la prévention et la lutte contre la corruption. L'une de ces mesures consiste à revoir le système de rémunération des médecins-cadres, afin d'en garantir la transparence et d'éviter qu'ils perçoivent des bonifications en fonction du volume des soins prodigués. En

2017, notre association a aussi suivi l'évolution de la situation et pris position dans les médias.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

TI Suisse propose un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné aux membres de TI, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, ainsi qu'aux autres milieux intéressés. En 2017, notre directeur et des membres du comité et du conseil consultatif ont prononcé des exposés sur divers thèmes (cf. ci-dessus).

Site Internet

L'an passé, TI Suisse a opéré une refonte de son site Internet, mise en ligne en septembre 2017. Avec un contenu, une arborescence et un graphisme résolument modernes, le nouveau site Internet de TI Suisse fournit à tous ses membres, aux partenaires, aux journalistes et à toutes les personnes intéressées des informations fouillées sur ses publications, ses prises de position et ses autres activités. Grâce à sa structure, les internautes s'y retrouvent facilement. Le site Internet de TI Suisse est constamment tenu à jour.

Newsletter

En 2017, TI Suisse a publié quatre éditions de sa newsletter «TIInsight Corruption» (janvier, avril, septembre et décembre). Chaque newsletter présente des informations sur les activités de TI Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Outre nos membres, elle est aussi distribuée à 600 abonnés.

Publications

Indice de perception de la corruption (CPI) 2016

L'indice de perception de la corruption (ou Corruption Perceptions Index CPI), qui mesure la perception de la corruption dans le secteur public, a été calculé pour 176 pays en 2016. Le Danemark vient de nouveau en tête du classement publié le 25 janvier 2017, à égalité désormais avec la Nouvelle-Zélande. La Corée du Nord, le Soudan du Sud et la Somalie ferment la marche. Par rapport à 2015, c'est le Qatar qui rétrograde le plus au classement (il perd dix rangs) et le Surinam qui progresse le plus (il gagne neuf rangs). Plus de deux tiers des pays examinés obtiennent moins de 50 points sur une échelle qui va de 0 (très corrompu) à 100 (exemplaire).

Voilà plusieurs années que la Suisse est abonnée au peloton de tête du CPI, évoluant entre le huitième et le cinquième rang. L'année 2016 n'a pas fait exception, puisque la Suisse se classe cinquième. Contrairement à l'année précédente, elle devance la Norvège et les Pays-Bas. Toutefois, les comparaisons inter-annuelles n'ont qu'une pertinence relative pour déterminer la vulnérabilité d'un pays à la corruption, car l'indice ne mesure que la perception de la corruption et le classement n'a qu'une importance relative en comparaison avec les autres pays. De surcroît, le CPI ne s'intéresse qu'aux actes de corruption tou-

chant le secteur public, la corruption privée n'entrant pas en ligne de compte.

À l'occasion de la parution du CPI 2016, TI Suisse a publié un communiqué qui a été largement repris par la presse quotidienne.

Rapport comparatif sur la transparence des données antiblanchiment

Le 15 février 2017, Transparency International a publié un rapport intitulé «Top Secret: Countries keep financial crime fighting data to themselves», fruit d'une étude sur la transparence des données de la lutte antiblanchiment dans douze puissances financières. TI Suisse a élaboré la partie du rapport qui concerne la Suisse. Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe).

Guide pratique à l'usage des fédérations sportives

En septembre 2017, TI Suisse a publié le guide «Corruption dans le sport : prévention et lutte» à l'usage des fédérations sportives suisses. Élaboré en collaboration avec Swiss Olympic, ce guide explique la notion de corruption et présente les mesures qu'une fédération peut adopter pour réduire les risques de corruption et les atteintes à son image. Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le sport).

Rapport sur l'acquisition d'immeubles suisses aux moyens de fonds illégaux

Le 26 octobre 2017, TI Suisse a publié le rapport «Voie royale pour l'argent sale: les failles du dispositif antiblanchiment dans l'immobilier suisse». Ce rapport a été complété par un document présentant quatre cas dans lesquels des personnes sont soupçonnées d'avoir acquis des biens immobiliers suisses au moyen de fonds d'origine illégale. Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe).

Brochure du SECO pour les entreprises actives à l'étranger

L'an passé, le SECO a publié la troisième édition revue et augmentée de sa brochure «Prévenir la corruption – Conseils aux entreprises suisses actives à l'étranger», fruit d'une collaboration avec TI Suisse et d'autres organisations. Voir ci-dessus (Activités en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé en général).

Manifestations

Table ronde «De l'argent sale dans l'immobilier suisse?»

Le 15 mai 2017, TI Suisse a organisé une table ronde intitulée «De l'argent sale dans l'immobilier suisse ?» Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe).

Réunion annuelle des membres (RAM)

La réunion annuelle des membres (RAM) de Transparency International, à laquelle ont assisté le président et le directeur de TI Suisse, a eu lieu les 14 et 15 octobre 2017 à Berlin. À cette occasion, Delia Matilde Ferreira Rubio (Argentine) a été élue présidente et Rueben Lifuka (Zambie) vice-président du Comité international. Sept nouveaux membres du comité ont par ailleurs été nommés.

TI Suisse interne

Membres

Membres individuels

Fin 2017, TI Suisse comptait 183 membres individuels.

Membres collectifs

Fin 2017, TI Suisse comptait 42 membres collectifs (un de plus qu'en 2016), à la suite des départs de Kommunikation Ost West, de Trüb SA, de BHP Bruggen und Partner SA et de Mercedes-Benz Suisse SA, et des adhésions de l'EPER, de Philip Morris International, de la SSR SRG, de Swiss Casinos et de Symfact SA. De la sorte, les entreprises suivantes sont membres de TI Suisse : ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliancesud, Basel Institute on Governance, BDO SA, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen SA, Ecofact SA, Entraide protestante suisse, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Hawa SA, Haute école d'économie FNHW, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Pain pour le prochain, PEQ GmbH, Philip Morris International, PwC, Rieter Management AG, Ruag Corporate Services AG, SEC 1.01 AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika

SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SSR SGR, Swiss Casinos, Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact SA, Village Power SA et World Vision Suisse.

Donateurs

TI Suisse remercie tous les donateurs individuels qui l'ont soutenue en versant des sommes diverses. Elle a reçu des dons d'un montant égal ou supérieur à 2000 francs de Willi Metzger, Niklaus Steiner, M. Suter et Mme Suter-Blume, Daniel Zihlmann, Swisslos, BDO SA et Swiss Casinos.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse a eu lieu le 15 mai 2017 à Berne. Le rapport d'activités et les comptes annuels 2016 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée aux membres du comité et au bureau. Les membres de l'association ont par ailleurs réélu deux membres du comité (cf. ci-dessous). À la suite de son assemblée annuelle, TI Suisse a organisé une table ronde intitulée «De l'argent sale dans l'immobilier suisse?» Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe).

Comité

L'assemblée générale a réélu Karen Egger et Éric Amstutz au comité, de la sorte que cet organe garde la même composition :

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)

Konrad Meyer, vice-président, Winterthour (depuis 2014)

Yvan Maillard Ardent, caissier, Marly (depuis 2010)

Karen Egger, membre, Coppet (depuis 2015)

Éric M. Amstutz, membre, Genève (depuis 2015)

Conseil consultatif

En 2017, le comité a nommé Alex Biscaro et Jean-Loup Chappellet membre du conseil consultatif, tandis que Martina Caroni (Bösingen) a présenté sa démission, de sorte que le conseil consultatif a la composition suivante (au 31 décembre 2017):

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg

Alex Biscaro, Pfäffikon SZ

Dr Jean-Loup Chappellet, Lausanne

Jörg Kaiser, Zurich

Dr Zora Ledergerber, Zurich

Dr Heinz Locher, Berne

Dr Jean-Pierre Méan, Genève

François Mercier, Cham

Dr Bertrand Perrin, Tramelan

Marc Steiner, Saint-Gall

Daniel Thelesklaf, Zurich

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%).

Daniela Winkler continue à occuper le poste de collaboratrice scientifique et de cheffe de projet (à 80 % également). Trois stagiaires (Anna Herczeg, Jana Schmid et Florin Hasler) et une personne accomplissant son service civil (Benjamin Steiner) ont secondé le bureau pendant quelques mois en 2017.

L'organe de révision est toujours la société BDO SA (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2017	2016
Liquidités	245' 204	152 010
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 950	5 975
Créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	30 000
Correction de valeur Créances résultant de livraisons et de prestations	-1 950	-3 200
Compte de régularisation de l'actif	7 542	4 504
ACTIF CIRCULANT	282 746	189 289
Mobilier et installations	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	1	1
Total de l'actif	282 747	189 290
Dettes résultant d'achats et de prestations	5 348	6 838
Compte de régularisation du passif	12 940	11 301
ENGAGEMENTS À COURT TERME	18 287	18 139
Capital libre généré	264 460	171 151
CAPITAL DE L'ORGANISATION	264 460	171 151
Total du passif	282 747	189 290

Compte de résultats

	2017	2016
Subventions reçues	155 247	181 668
Cotisations	141 645	129 680
Sponsoring RUAG Real Estate SA	70 000	0
Produits divers	25 109	2 680
Réductions du produit	1 250	-3 200
Produit d'exploitation	393 251	310 828
Cotisations et subventions versées	371	989
Frais de personnel	255 758	225 810
Biens, services et marchandises	44 732	44 662
Résultat d'exploitation	92 390	39 368
Résultat financier	-321	-379
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat d'exploitation avant impôts	92 069	38 989
Résultat annuel	92 069	38 989

Tableau de variation du capital

2016

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	132 162			38 989	171 151
Résultat annuel		38 989		-38 989	
Total capital de l'organisation	132 162	38 989	0	0	171 151

2017

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	171 151			92 069	263 221
Résultat annuel		92 069		-92 069	
Total capital de l'organisation	171 151	92 069	0	0	263 221

Annexe aux comptes annuels 2016

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels est conforme aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (normes fondamentales et norme 21) ainsi qu'au code des obligations suisse. Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

TI Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

La créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption, proche de TI Suisse, équivaut au montant du don de 2017 (CHF 30 000) qui n'a pas encore été versé.

Les postes créanciers résultant de livraisons et prestations comprennent des cotisations à encaisser de CHF 1950.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer, honoraires de l'expert-comptable et don). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2017, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Des frais de déplacement et les honoraires de l'expert-comptable pour 2017 – des dettes résultant d'achats et de prestations – ont fait l'objet d'une régularisation.

Compte de régularisation du passif

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital.

Résultat annuel

Par décision du comité prise par voie de circulaire, TI Suisse a décidé d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 92 069,18 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2017	2016
Dons		
Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	80 912
Pestalozzi Heritage Foundation	100 000	90 000
BDO SA	4 442	2 200
Paroisse catholique de Fribourg	0	1 657
Metzger Willi	2 000	0
Steiner Niklaus	2 000	2 000
Suter Michael	2 000	2 000
Swiss Casinos Services SA	5 000	0
Swisslos	2 000	2 000
Zihlmann Daniel	2 000	0
Dons divers	5 805	900
Total des dons	155 247	181 669
Cotisations		
Membres collectifs	125 575	107 300
Membres individuels	16 070	22 380
Perte sur débiteurs	1 250	-3 200
Total des cotisations	142 895	126 480

Produits divers

Sponsoring RUAG Real Estate SA	70 000	0
Honoraires de conférencier	8 300	2 230
Produit des brochures	20	0
Produit des manifestations	10 638	450
Autres produits	6 151	0
Total des produits divers	95 109	2 680

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

En 2017, la rémunération versée à la direction s'est élevée à CHF 115 201 et les frais effectifs lui ont été remboursés.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2017 ne s'est produit après la date de clôture.

Fondation pour la lutte contre la corruption

En 2016, TI Suisse a convenu avec la Fondation pour la lutte contre la corruption le versement d'une subvention annuelle de CHF 30 000 qui sera portée au crédit de l'association Transparency Suisse en 2018 à la demande de celle-ci.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées figurant sur la partie du reporting annuel dans le présent rapport de gestion.

